

Ce chapitre traite de l'épargne et de l'investissement. L'épargne, définie comme la part du revenu disponible non consommée, répond à trois motivations principales : la précaution (face aux risques), la consommation différée (réalisation de projets futurs) et l'accumulation de capital. Elle se présente sous deux formes : financière (liquidités, placements, assurances-vie) et non financière (achats de logements, biens de production). L'investissement, quant à lui, représente l'acquisition de biens durables pour la production. Il se divise en investissements de remplacement, de capacité et de productivité, et peut être matériel ou immatériel. L'équilibre économique implique l'égalité entre épargne et investissement ($S=I$). L'investissement est déterminé par sa rentabilité, les taux d'intérêt (influence du coût du financement), et la demande anticipée (Keynes). Son financement peut être autofinancé, par emprunt ou augmentation de capital. Enfin, l'investissement impacte l'offre (croissance économique) et la demande (chômage technologique, potentiellement compensé par la création d'emplois dans d'autres secteurs).